L’histoire des Avalats

Les Avalats ont un riche passé. Leur histoire débute lors du partage des biens de la Maison de Toulouse vers 972. En 1122, les Avalats deviennent la propriété du monastère *Saint-Benoît* de Castres. En 1208, l'abbaye de Castres donne les Avalats avec sa tour et son château aux chanoines de *Sainte-Cécile* d'Albi. Vers 1380, les Avalats sont englobés dans la Viguerie (juridiction administrative médiévale) d'Albi . C'est l'époque où les rouliers (brigands) débordaient du Rouergue vers l'Albigeois par la vallée du Tarn. Les localités qui ne furent pas détruites, furent rançonnées par les troupes. Les habitants des Avalats se sont alors réfugiés en Albi comme l'avait décidé le Sénéchal qui trouvait insuffisantes les défenses du village. Ce n'est que vers 1390 que le chapitre (diocèse d’aujourd’hui) de *Sainte-Cécile* décide la construction d'une porte de ville et d'un bac puis d'un moulin en 1450.

C'est vers 1568 que le *Sieur Antoine Martin* devient propriétaire des Avalats. Ensuite, le village va appartenir à divers seigneurs et en particulier aux *Metge*. Au milieu du XVI° siècle, les Avalats souffrent des guerres religieuses. La nouvelle doctrine (le protestantisme), importée de Genève se propage rapidement dans la partie montagneuse du département et les nouveaux convertis arrivent jusqu'à Saint-Juéry. En 1551, le hameau de *Conté* est alors incendié.

A l’époque, les Avalats sont entourés de fossés, leur superficie correspond à la partie actuellement restaurée du village. Des maisons se bâtissent sur les fossés comblés ; la maison seigneuriale est transformée en maison d'habitation. En 1877, l'église Saint-Benoît est démolie puis reconstruite.

Esquisse de la tour du château

De la Révolution à 1832

A la Révolution Française, lors de la formation des nouvelles divisions administratives, les Avalats deviennent une commune à part entière, alors que la commune de Saint-Juéry englobe aussi Cunac et une partie de Cambon. Saint-Juéry fut d'ailleurs chef lieu d'un canton, qui comprenait Saint-Juéry, Arthès, Lescure, les Avalats, Cambon, Grèzes, Saint Grégoire et Crespinet. Ce canton fut partagé en 1801 entre les cantons de Villefranche d’Albi et Albi.

Les Avalats présentaient une particularité : le périmètre de la commune s’étendait aussi bien sur la rive droite que gauche du Tarn, ce qui était fort rare à l’époque, les limites étant le plus souvent définies par les cours d'eau. La présence du bac facilitait alors le passage de la rivière.

Le bac reliant les 2 rives

En 1832, une ordonnance royale supprime la commune des Avalats, malgré l'opposition de la population, en rattachant la rive droite à la commune de Saint-Grégoire et la rive gauche à Saint-Juéry.

L'ère de la fonderie

Au XIX° siècle, les aciéries Talabot de Saint-Juéry s'installent partiellement aux Avalats : les grincements des laminoirs et les coups de marteaux pilons de la fonderie retentissent dans le hameau. Des fers fins, laminés ou forgés étaient produits. En 1915, une crue détruit en partie les installations. En 1949, trois ouvrières fabriquant des limes à la main et un forgeron sont encore présents, la plupart des habitants travaillant aux aciéries du Saut du Tarn à Saint-Juéry.

Une terre fertile

La vallée est riche grâce aux alluvions laissées par la rivière. Le maraîchage a toujours été pratiqué des deux cotés du Tarn, les légumes étant vendus sur les marchés proches d'Albi jusqu'à Alban et Réquista. En 1949, 12 maraîchers travaillaient encore les terres de la rive gauche. Dans les années 1980, découragés par les crues et faute de repreneur, l'activité de maraîchage disparaît.

Les bords du Tarn, lieu de oisiveté

Les cafés étaient très fréquentés aux beaux jours par les Saint-Juériens et les habitants d'Albi qui venaient danser aux deux guinguettes ou se baigner à la plage située à l'actuel emplacement de la base de canoë. Dans les années 1950, un camping a ouvert ses portes près de la centrale hydroélectrique. Le site étant dangereux à cause des crues, il a disparu dans les années 1980.

Le début de l'école publique

Pendant longtemps, l'école a été tenue par des religieuses. Après les lois Ferry, la laïcisation ne s'est pas aisément appliquée dans la commune de Saint-Juéry et surtout aux Avalats. En 1901 le conseil municipal donne un avis défavorable à la laïcisation par 7 voix contre 5 sous la pression des habitants. Cependant, la laïcisation sera imposée par l'inspecteur d'académie et le préfet cette même année.

Vue générale des Avalats vers 1950

Une école communale est construite au début du siècle. Elle est agrandie dans les années 1950 et a fermé ses portes à la rentrée 2007. On peut encore voir écrit ***Ecole Communale*** sur le mur au dessus de la porte d'entrée de l'ancienne bâtisse.

Aujourd'hui, les Avalats connaissent un renouveau : beaucoup de maisons anciennes sont réhabilitées et des maisons se construisent, accueillant de nouveaux résidents dans cette vallée du Tarn si agréable à quelques minutes d'Albi.

Merci à Yvon Oulès pour sa contribution historique.